

La foi et la raison



© DR. CARL MARF.

**MUHAMMAD
ABDALLAH DRAZ,**
un maître
à penser

Après des études et un début de carrière d'enseignant à l'université théologique d'Alexandrie, il est nommé, en 1929, professeur à al-Azhar. Il suit des cours du soir pour apprendre le français, cette langue qu'il affectionnera tout au long de sa vie. Déjà, pendant la période d'effervescence de 1919 contre l'occupation anglaise, il avait écrit pour *Le Temps* et fait la tournée des ambassades étrangères en compagnie

Né dans un petit village du delta du Nil en 1894, Muhammad Abdallah Draz est, aux yeux des universitaires, des islamologues et des musulmans, un âlem azhari hors du commun.

d'un groupe d'intellectuels pour justifier, en français, les revendications de l'Égypte à l'indépendance et exposer la cause des nationalistes égyptiens de Saïd Zaghloul.

Missionné par l'université d'al-Azhar et le roi Fouad pour préparer une thèse de doctorat à la Sorbonne, il écrira deux ouvrages majeurs¹ auxquels se réfèrent, aujourd'hui

encore, islamologues et théologiens tant arabes qu'étrangers. La politique d'ouverture d'al-Azhar sur l'étranger donnera à l'Égypte des penseurs aussi éminents que divergents : Muhammad Abdo, Marâghi, al-Bâhi, Mustafa et 'Ali Abder-Razek, Taha Hussein, Muhammad Draz et d'autres.

C'est pendant un long séjour en France, de 1936 à 1948, qu'il approfondira encore sa connaissance de la culture occidentale, aiguëra, face aux plus grands

spécialistes de l'époque², sa foi de musulman convaincu, qu'il ne sépare jamais de son exigence de rationalité. Désireux de présenter à l'Occident un visage de l'islam non déformé par les orientalistes et les chasseurs d'exotisme, et de donner aux vertus coraniques la place qu'il estime leur revenir, il entreprend un vaste travail d'exégèse et d'analyse des préceptes moraux du Coran en les confrontant aux théories morales des plus grands philosophes occidentaux. Sûr de ses arguments, il ne craint pas les débats contradictoires. Il souligne dans sa thèse que le Coran n'impose pas brutalement le respect de ses lois, mais qu'il « en appelle toujours au bon sens, incite constamment à la réflexion et à la méditation, entreprend de prouver et de justifier ce qu'il avance³ ».

Dans *al-Din*⁴, il se fixe comme objectif de réfléchir, sans préalable, et de faire réfléchir le lecteur selon la « saine raison », comme il se plaît à dire, sur ce qu'est une religion, sur comment et quand ce sentiment, ou ce fan-

tasme, commence à germer dans l'esprit des individus et des peuples. Venant à confronter la religion avec la science, il écrit : « On pourrait mesurer le degré de santé ou d'altération d'une religion au degré de concordance ou de discordance de ses positions avec les conclusions concrètes et prouvées auxquelles auraient abouti les sciences à travers les démarches rationnelles et logiques. Car si les religions et les sciences sont également fondées et véritables, elles devraient s'épauler et se confirmer l'une l'autre. Si elles se trahissent et se contredisent, c'est que, assurément, l'une ou l'autre est fautive et se fourvoie. »

Son influence intellectuelle dépassa le cercle des chercheurs pour inclure des générations d'étudiants auxquelles il apprit à réfléchir en se libérant du carcan rigide de la scolastique, des auditeurs qui, à travers le monde arabe, guettaient ses interventions à la radio du Caire. Pour prendre sa dimension d'homme, il nous reste la mémoire de son entourage, et il nous reste son journal, tenu méticuleusement depuis 1936 jusqu'à la veille de sa mort en 1958 à Lahore au Pakistan où il participait au Congrès mondial des religions, c'est une véritable mine d'informations sur la vie quotidienne pendant cette époque cruciale de l'Histoire.

Parti pour la France en 1936, dès l'année suivante, il avait fait venir à Paris sa famille : son épouse et leurs neuf enfants qui furent pris, en 1939, dans la nasse de la Seconde Guerre mondiale. Son appartement à Paris était un lieu de rencontre. On y venait se rassurer, prendre conseil et se ressourcer auprès de cet homme serein et accueillant.

A son retour, al-Azhar et l'Égypte lui firent place. Nommé membre de l'aréopage des grands ulémas, il siège dans les plus

hautes instances des universités, islamiques et civiles, de l'Éducation nationale et de la radio, et il est fréquemment désigné pour représenter l'Islam d'Égypte aux congrès internationaux. Mais à peine sorti de la tourmente de la Seconde Guerre mondiale, il se trouva face à des perturbations dans son pays. En réaction aux violences britanniques dans la zone du canal de Suez, les manifestations des étudiants se multiplient et al-Azhar lui-même forme ses premières phalanges de combattants volontaires.

Muhammad Draz écrit à Nâhâs pacha pour le soutenir dans son projet nationaliste, mais observe avec amertume la lutte qui s'installe entre le roi et le parti Wafd de Nâhâs ; une lutte dont les retombées se répercutent sur la nomination du recteur d'al-Azhar, qui devint enjeu politique. Au palais royal, il dépose un projet visant à préserver le poste de recteur d'al-Azhar des changements de gouvernements. Il assiste à l'incendie du Caire, à la mutinerie de l'armée et à la révolution des Officiers libres qui prennent le pouvoir le 23 juillet 1952, à la destitution du roi Farouk et à son départ en exil.

UN HOMME LIBRE

Son renom est tel que, dès le 29 août, les émissaires des nouveaux maîtres du pays le présentent pour le poste de recteur d'al-Azhar. Ayant exprimé ses réserves devant la récente démission forcée du dernier recteur, Abdel Majid Salim, il déclina finalement leur offre, estimant que l'indépendance et l'autonomie de la charge, dont il fit un préalable absolu, ne sont pas assurées. Ces honneurs offerts et repoussés, cette dignité intransigeante, ne manquèrent pas d'éveiller des jalousies et de sus-

citer une campagne de calomnies.

Lorsque la radio annonça la nouvelle de sa mort soudaine, le futur recteur d'al-Azhar, le cheikh Abdel-Halim Mahmoud, accablé, s'écria : « Nous avons perdu aujourd'hui le dernier de la lignée des grands hommes issus d'al-Azhar. Que Dieu nous protège et protège l'Islam. »

Mohsen Draz
est universitaire

Bibliographie

Al Dîn ; Buhûth momahheda li dirâsat lârikh el adîân (*La Religion-Introduction à l'étude de l'histoire des religions*), 1952. En cours de traduction en français.

Al Mas'ûlyia fil Islam (*La notion de responsabilité en Islam*), 1960.

Al Mukhtâr fi kunuz es Sunna (*Florilège de quarante hadith du prophète Mohammad*), 1932.

Al Naba ul' Azim (*La Grande Nouvelle*), 1957

L'Usure au regard de la loi musulmane, congrès sur le droit musulman, Paris, 1951. Traduction en arabe pour la Banque islamique Fayçal du Caire (*Ar-Ribû fi nodhar el Qânûn el islâmî*)

Al Sirât al mustaqîm (*Islam, le droit chemin*), 1957

Fid Dîn wal Akhlâq wad Dawla (*Religion, morale et État*), 1965

Introduction au Coran, 1947

Kalimât fi Mabadi' ilm el akhlâq (*Premiers éléments de sciences morales*), 1953

Mabadi ul Qanûn al dawli al 'âm fil Islâm (*Principes de droit international public en Islam*), 1952

La Morale du Coran, 1947

Nukhbat ul Azhâr (*Choix de causeries radiodiffusées*), 1979

Wa thîabaka fa tahher (*Pureté et purification. Autre choix de causeries radiodiffusées*), 1978

1. **La Morale du Coran** (720 pages) et **Introduction au Coran** (170 pages) édités par les Presses Universitaires de France en 1947, réédités entre autres par Al Ma'aref, Le Caire 1949, par le ministère des Hautes Études de Maroc à la demande du roi Hassan II en 1983, traduits en arabe, en persan, etc.

2. Le jury devant lequel Muhammad Abdallah Draz soutiendra sa thèse de doctorat était composé des professeurs Louis Massignon, Lévy-Provençal, Lesenne, Falon et Fauconnier. Après lui avoir attribué la mention Très Honorable, ils restèrent en relation et entretenirent une correspondance plus qu'occasionnelle.

3. **La Morale du Coran**, Introduction, XXII.

4. Ouvrage en cours de traduction en français.

5. **Al Dîn**, p. 78.

6. Propos rapportés par Muhammad Foda, rédacteur en chef du journal **Al-Masû'**, qui fut témoin de la scène.